Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le 01/06/2026
ID : 027-200058246-20260526-D2026_05_26_57-DE

DEPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DE BERNAY
CANTON DE BRETEUIL
COMMUNE DE BRETEUIL

2026/57 DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 MAI 2026

DATE DE CONVOCATION :
19 mai 2026
DATE D'AFFICHAGE :
19 mai 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 29
Présents : 26
Absents non représentés : 1
Absents représentés par pouvoirs : 2
Nombre de votants : 28

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six mai à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle Le Lux de la commune déléguée de Breteuil sur Iton (Place Pillon de Buhorel) en séance publique sous la présidence de Madame Nathalie NOEL, Maire.

Secrétaire de séance : M. LENEVEU Vincent est élu secrétaire de séance.

Etaient présents, absents, excusés :

	NOMS	Présents	Absents/excusés
Maire	NOEL Nathalie	X	
ADJOINTS	AMIGON Claude	X	
	BLIN Gwénola	X	
	ROBERT Frédéric	X	
	GOURDEAU Camille	X	
	HORAIST Philippe	X	
	LEBERTRE Nathalie		Absente/excusée Pouvoir à BLIN Gwénola
CONSEILLERS	TOUTENELLE Jean-Michel	X	
	DENIS Françoise	X	
	KROLIK Jean-Emile	X	
	CHATEAUGIRON Gilles		Absent/excusé Pouvoir à GOURDEAU Camille
	BELLIARD Josette	X	
	CLEMENT Ludovic	X	
	JEROME Olivier	X	

	NOMS	Présents	Absents/excusés
CONSEILLERS	LOUVARD Céline	X	
	ARSENDEAU Caroline	X	
	LETERTRE Karine	X	
	FLET Mickaël	X	
	THIBAULT Antoine	X	
	HEURTEBISE Karine	X	
	BOISSIERE Serge	X	
	PAYS Louisa		Absente/excusée
	VANDEWALLE Alice	X	
	LONGLUNE Thomas	X	
	CAVALLARO Eulalie	X	
	DUPREZ Sylvie	X	
	GUEUR Frédéric	X	
	LENEVEU Vincent	X	
	CHAPON Véronique	X	

OBJET DE LA DELIBERATION : DESIGNATION DE MEMBRES SUPPLEANTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EHPAD DE BRETEUIL

Mme NOEL Nathalie présente le rapport n° 9.

La parution du décret du 20 février 2026 portant mesures de simplification de l'action publique locale a modifié les règles relatives à la composition des conseils d'administration des établissements sociaux et médico-sociaux publics.
Ce texte prévoit désormais la désignation de membres suppléants pour certains collèges composant ces instances, afin d'assurer la continuité de leur fonctionnement et de garantir la régularité des délibérations en cas d'absence des membres titulaires.

Il convient donc de procéder à une actualisation de la composition du Conseil d'Administration de l'EHPAD de Breteuil afin de la mettre en conformité avec ces nouvelles dispositions réglementaires.

Les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art. L2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-21 ;
Vu le Code de l'action sociale et des familles ;
Vu le décret du 20 février 2026 portant mesures de simplification de l'action publique locale ;
Vu la délibération n° 2026/36 du 02 avril 2026 portant désignation des représentants du conseil municipal au sein du Conseil d'Administration de l'EHPAD de Breteuil ;
Considérant que le décret du 20 février 2026 introduit l'obligation de désigner des membres suppléants pour certains collèges composant les conseils d'administration des établissements sociaux et médico-sociaux publics ;
Considérant que cette évolution réglementaire vise à garantir la continuité de la gouvernance et la régularité des délibérations en cas d'absence des membres titulaires ;
Considérant qu'il convient, en conséquence, d'actualiser la composition du Conseil d'Administration de l'EHPAD de Breteuil ;
Considérant que, par délibération n° 2026/36 du 02 avril 2026, ont été désignés membres titulaires : M. CLEMENT Ludovic et Mme DUPREZ Sylvie ;
Considérant que le Maire est membre de droit du Conseil d'Administration ;
Considérant que les nominations ont lieu au scrutin secret, sauf décision contraire prise à l'unanimité des membres présents ;

Après appel à candidatures, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas recourir au scrutin secret.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

• Sont désignés membres suppléants au sein du Conseil d'Administration de l'EHPAD de Breteuil :

Mme GOURDEAU Camille
Mme LETERTRE Karine

• La composition du Conseil d'Administration de l'EHPAD de Breteuil est modifiée ainsi en conséquence :

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
CLEMENT Ludovic DUPREZ Sylvie	GOURDEAU Camille LETERTRE Karine

Ainsi délibéré, les jours, mois et an susdits :
Madame le Maire,

Nathalie NOEL

ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES DEPOT EN PREFECTURE
LE 01/06/2026
ET PUBLICATION OU NOTIFICATION
DU 01/06/2026
LE MAIRE

Monsieur le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.